

Edito

Chers habitants de Mertzwiller,

Souhaitons la bienvenue au mois de Mai ! Mois où les jours ensoleillés reprennent leur place et où la nature s'éveille dans une symphonie de couleurs et de parfums enivrants.

Coté « Finances », le Conseil Municipal s'est réuni le 4 avril dernier pour voter le budget. Vous trouverez ainsi dans ce Blattel un supplément « Finances locales » synthétisant le bilan de l'année écoulée et les orientations prises pour 2024.

Vous n'êtes pas sans savoir que nous naviguons dans un environnement économique complexe, que les événements mondiaux, tels que les conflits armés, ainsi que la gestion financière nationale en France, ont un impact direct sur nos finances communales.

Les conflits armés à l'échelle mondiale ont des répercussions économiques importantes, notamment sur les marchés financiers, le commerce international, les difficultés d'approvisionnement et les prix des matières premières et de l'énergie.

La gestion financière à l'échelle nationale, y compris les politiques fiscales et budgétaires, affectent directement les transferts financiers de l'Etat aux collectivités locales, tels que les dotations et les subventions.

Nos ressources financières quant à elles sont limitées, nos recettes provenant principalement des impôts locaux (pas d'augmentation des taux en 2024), des dotations de l'Etat, de subventions, de la participation intercommunale et des loyers des biens communaux.

Notre commune est confrontée, comme beaucoup d'autres, à des défis financiers importants. Nous devons faire preuve de résilience, d'anticipation et d'ingéniosité pour maintenir notre stabilité économique et continuer de garantir un service public de qualité tout en poursuivant nos investissements et en renforçant l'attractivité et le développement de notre village.

Dans la rubrique « Environnement », un article autour d'une conférence et d'un atelier ayant pour thématique le « zéro déchet » dispense de quelques conseils facilement applicables. Il est question également dans cette rubrique du « nettoyage de printemps », opération annuelle à laquelle vous étiez nombreux à répondre présents, et de l'ouverture des inscriptions pour notre prochain concours de fleurissement.

Notre « Agenda » met en avant le dynamisme de Mertzwiller, au travers des ateliers intergénérationnels et des animations et manifestations organisées par votre commune et vos associations. N'hésitez pas à y participer !

Le 9 juin prochain se tiendront les élections européennes. Celles-ci sont importantes, même pour nos villages, car elles déterminent la représentation politique, l'allocation des ressources, l'élaboration des lois et réglementations, l'influence sur les politiques nationales, et permettent la participation à la démocratie européenne.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne lecture et un joli mois de Mai.

Serge Feurer

Adjoint au Maire

En charge des finances, de la communication et du jumelage





> On passe au zéro déchet !

Corinne Bloch, animatrice des Ateliers de la Terre, a présenté lors d'une conférence et d'un atelier les techniques permettant d'atteindre le zéro déchet au jardin. Une seule règle à respecter : les déchets du jardin (tonte de gazon, branchages, etc.) peuvent et doivent être réutilisés au jardin. Voici quelques exemplaires concrets :



La tonte de gazon, un engrais naturel

La tonte de gazon est riche en azote. Si on forme un tas, elle se décompose mal, fermente et forme des moisissures. Il existe toutefois des solutions pour ne pas avoir à l'évacuer en déchèterie.

Le moyen le plus simple est de ne pas produire de tonte de gazon. Il est ainsi conseillé de pratiquer le mulching, qui broie l'herbe et la laisse sur place. Ce broyat forme une couche protectrice qui conserve l'humidité du sol et le nourrit.

On peut également récupérer plusieurs paniers de tonte de gazon frais pour l'utiliser comme paillis au potager. Les cultures gourmandes (tomates, courgettes, aubergines, etc.) apprécieront cet apport en fine couche de 2 cm environ, tout comme les arbres fruitiers avec une couche plus épaisse. Au niveau communal, les rosiers plantés au centre vert à l'automne dernier sont également paillés avec de la tonte de gazon.

La culture en lasagne

Vous avez au jardin des tas de branches dont vous ne savez pas quoi faire ? Commencez un carré potager en lasagne ! Dans un bac (type composteur), alternez plusieurs couches que vous humidifierez :

- 1 couche de carton, sans encre et sans scotch ou plastique

- 1 couche de « brun », branchages, cagettes, feuilles mortes, paille, etc., du plus grossier au plus fin, qu'il faudra ensuite piétiner pour bien les écraser
- 1 couche de « vert », tonte de gazon, épluchures, herbes folles, etc.
- 1 couche de compost

Vous obtenez un bac de culture, prêt à l'emploi, tout en ayant valorisé vos déchets du jardin. La décomposition progressive des différents éléments apportera un substrat riche en humus, propice aux cultures gourmandes.

Le compost



Un compost dans le jardin, c'est moins de déchets et un fertilisant naturel formidable. Pour le jardinier, c'est un amendement organique complet et équilibré. Vous trouverez en mairie un tract avec la recette d'un bon compost. Les composteurs sont à commander au SMICTOM Nord Alsace, et sont vendus au prix de 30 €.

> Concours de fleurissement : inscrivez-vous !

La municipalité souhaite inciter et récompenser les initiatives qui favorisent l'embellissement de la commune par le fleurissement des maisons, appartements et commerce.

Il est désormais nécessaire de s'inscrire pour participer au concours. Inscrivez-vous sur le site de la commune (www.mertzwiller.fr) ou en mairie, avant le 21 juin 2024.

Le jury, composé des membres de la commission Environnement, fera un passage le samedi 20 juillet. Le classement sera rendu public lors d'une cérémonie officielle de remise des prix vendredi 4 octobre. Chaque participant se verra remettre un diplôme et un petit godet de fleurs. Les 3 lauréats de chaque catégorie remporteront un bon d'achat.



> Nettoyage de printemps

La commune adresse un grand remerciement à tous les participants du nettoyage de printemps, qui s'est tenu le samedi 6 avril : habitants du village, associations, élus du Conseil municipal et du Conseil municipal des Jeunes, écoliers. Plus de 100 personnes se sont mobilisées ! La matinée s'est terminée par un repas offert par la commune pris en commun, dans la bonne humeur.



Comme chaque année, les classes de l'école élémentaire ont également sillonné le village pour participer au nettoyage de printemps.



Le mégot de cigarette reste LE déchet que l'on retrouve partout, même juste à côté des poubelles. Les élèves ont pu à nouveau être sensibilisés à la pollution liée aux déchets, et convaincus que jeter par terre ou dans la nature reste une idée des plus mauvaises !



La Communauté de Communes avait fourni des gants aux enfants et aux adultes pour réaliser le nettoyage tout en sécurité, et la commune des gâteaux pour remercier les élèves de leur investissement pour le village et la planète.



ECOLE



> Fresque du préau



L'école élémentaire continue à se faire belle ! Durant les vacances de février, les employés communaux se sont appliqués à nettoyer et repeindre les murs du préau ainsi que les poteaux en vue d'un projet fort sympathique.

Les 11 et 12 avril 2024, l'artiste graffeur JAKO est venu à l'école pour réaliser une fresque sous le préau des cycle 2. Ainsi, les CP, CE1 et CE2 des classes de Mmes Denis, Fleckinger, Menchon, Régnier et Mauler ont pu s'initier à l'art urbain. Qu'est-ce que le tag, le graffiti ? Comment manier la bombe de peinture ? Bravo aux enfants, merci à JAKO pour sa venue et sa patience.

Le projet a été financé par la commune, et fait suite à la fresque réalisée l'an passé sur les murs du préau du cycle 3.





> Elections européennes du 9 juin

Les élections européennes se tiendront le dimanche 09 juin 2024 de 8h à 18h. Vous serez absent ?

Deux solutions s'offrent à vous pour donner procuration à l'électeur de votre choix :

- faire une demande de procuration en ligne sur le site www.maprocuration.gouv.fr, puis vous rendre en gendarmerie/commissariat avec un justificatif d'identité et le courrier électronique mentionnant les références de votre demande
- faire une demande papier en vous rendant en gendarmerie/commissariat avec un justificatif d'identité.

Lors de votre demande de procuration, il conviendra d'indiquer : votre numéro national d'électeur, les noms,

prénoms, date de naissance et numéro national d'électeur de la personne à qui vous donner procuration.

A noter : vous pouvez retrouver votre numéro national d'électeur sur votre carte électorale ou sur le service en ligne « interroger votre situation électorale » sur le site service-public.fr

Attention : n'attendez pas le dernier moment pour l'établir ! En effet, elle devra nous parvenir dans les temps pour pouvoir être prise en compte.



> Boîtes à livres



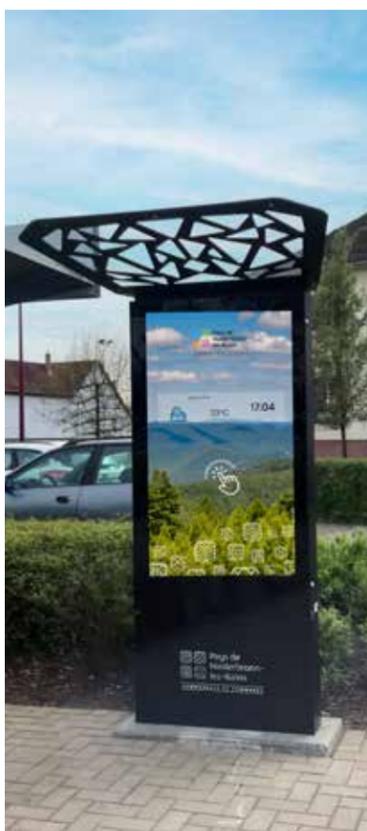
Trois boîtes à livres sont installées à Mertzwiller : place de la Liberté (devant la pharmacie), sur le parvis de la gare et rue des Iris. Vous pouvez librement prendre des livres ou en déposer. C'est simple et c'est gratuit ! Les livres déposés dans la boîte doivent être en bon état pour être lus. Les revues doivent être récentes. La boîte à livres est à disposition de tous, petits et grands. Merci de ne pas y déposer des livres destinés à un public averti. La publicité, la

propagande politique et le prosélytisme n'y ont pas leur place. Dernièrement, il est constaté que les livres sont régulièrement en désordre et peuvent être détériorés. Merci d'en prendre soin. Bonne lecture !

> Inscription en maternelle

Suite à la pré-inscription des enfants nés en 2021 à l'école maternelle réalisée au mois de mars en mairie, les parents qui n'ont pas encore procédé à l'admission doivent se présenter à l'école **mardi 7 mai** (de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h). Se munir du livret de famille et du carnet de santé.

> Nouveau totem interactif



La Communauté des Communes du Pays de Niederbronn a procédé à l'installation de totems interactifs dans chaque commune du territoire. Celui de Mertzwiller est situé sur le parking de la gare.

Ces totems vous permettront de vous renseigner sur de nombreux aspects du territoire. Explorez l'histoire, la culture, le patrimoine naturel et bien plus encore d'une manière innovante et divertissante ! Les informations légales (arrêtés municipaux, délibérations), peuvent également y être consultées.





MERTZWILLER
S'Dorf hewe un & Dorf drewe

S'MERTZWILLER Blattel

SUPPLÉMENT AGENDA - MAI 2024

TRAVAUX



> Visite du chantier de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle



La Maison de Santé Pluriprofessionnelle accueillera ses premières consultations médicales en 2025. En attendant l'ouverture, venez découvrir le bâtiment, les plans de la structure et la philosophie du projet à l'occasion d'une visite du chantier, guidée par Yannick Steinbrunn, architecte.

Samedi 8 juin 2024

Horaires : 9h30 - 10h30 - 11h30

Inscription à pvd@mertzwiller.fr ou sur www.mertzwiller.fr

Prévoir des chaussures adaptées au chantier

LOISIRS



> Nouveau coach sportif

Après 23 années passées sous les drapeaux, Lionel May propose désormais une activité de coach sportif à Mertzwiller. Outre de nombreuses années de pratique, il est aujourd'hui titulaire d'un DEJEPS Perfectionnement Sportif option Athlétisme et Disciplines Associées mais également d'un second degré d'entraîneur fédéral en lancers. Il intervient comme formateur et coach dans différentes structures.

Contactez-le au 06 40 81 64 05. Il pourra répondre à vos attentes, que ce soit pour de la condition physique de base ou encore la mise en place de séances afin d'être au rendez-vous d'un objectif précis.



> Atelier floral

Encadrés par Sylvie Heintz, agent de la commune, vous créez un magnifique bouquet à partir de fleurs locales et de saison. De quoi s'entraîner pour la Fête des Mères !

Mercredi 22 mai de 14h à 16h

> Atelier de mosaïque bougeoir

Venez retrouver Roselyne pour un nouvel atelier mosaïque. Vous créez sur un support en bois un bougeoir en forme de cœur... une large gamme de couleur de mosaïque vous sera mise à disposition.

Mercredi 29 mai de 14h à 17h

Inscription pour les ateliers intergénérationnels en mairie.
10 € pour les habitants de Mertzwiller / 15 € pour les extérieurs



TOUS LES LUNDIS

14H : Atelier tricot - ESG

TOUS LES MARDIS

14H : Atelier couture - ESG

14H : Atelier scrabble - ESG

19H : Atelier relaxation - Ecole élémentaire

19H45 : Atelier peinture - ESG

TOUS LES MERCREDIS (HORS JOURS FÉRIÉS)

8H-18H : Mercredis éducatifs - ESG

Animations pour les enfants de 3 à 11 ans scolarisés.

Inscription sur reseau-animation.com.

TOUS LES JEUDIS

14H : Jeux de cartes - ESG

TOUS LES VENDREDIS

8H30 : Marche nordique

RDV au niveau du pont de la Zinsel

LUNDIS 6 & 17 MAI

 Collecte des ordures ménagères

VENDREDI 3, JEUDIS 16 & 30 MAI

 Collecte sélective

Messe (paroisse catholique)

Jeudi 09.05 à 10h (1^{ère} communion)

Samedi 11.05 à 18h

Culte protestant à 10h

Dimanche 05.05 à Mietesheim

Jeudi 09.05 : Culte de l'Ascension à Gundershoffen

Dimanche 12.05 à Mertzwiller

Dimanche 19.05 : Pentecôte - Cultes de secteur à Windstein ou Niederbronn

Dimanche 26.05 à Mertzwiller



SOIRÉE
TARTES FLAMBÉES
& PIZZAS
Mercredi 1^{er} mai
à partir de 17h
Salle du Progrès

MERCREDI

1^{ER} MAI

Soirée tartes flambées du Progrès
À PARTIR DE 17H -
AU PROGRÈS

DIMANCHE 5 MAI

Marché aux puces des pêcheurs
AUX ÉTANGS DES CYGNES

Renseignements au 06 82 85 13 17 ou
06 18 34 06 56.

Bourse aux vêtements, jouets et
articles de puériculture de la FCPE

9H-17H - ESG

Buvette et restauration sur place.
Renseignements au 06 03 77 74 62.

MARDI 7 MAI

La mairie sera fermée de 13h30 à
17h30.

MERCREDI 8 MAI

Cérémonie de commémoration du 8
mai 1945

10H30 - MONUMENT AUX MORTS

M. le Maire et l'ensemble des élus vous invitent cordialement à se joindre à eux à la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945. Un verre de l'amitié sera servi à l'issue de la cérémonie.



DIMANCHE 12 MAI

Pêche à la truite

9H-14H - ETANG DES CYGNES

Rencontre amicale d'aéromodélisme
À PARTIR DE 10H - CHEMIN DE ROTTWEG

MERCREDIS 15 & 22 MAI

Heure du conte

15H30 - À LA BIBLIOTHÈQUE

Venez écouter des histoires en famille.

JEUDI 16 MAI

Job Dating du Pays de Niederbronn-
les-Bains

9H-13H - ESG

Votre talent au service de l'innovation. Venez avec votre CV. Formateurs, employeurs et spécialistes de la création d'entreprises vous attendent. Offres à consulter sur www.ccpaysniederbronn.fr.



MERCREDI 22 MAI

Atelier floral

14H À 16H - ESG

10 € pour les habitants de Mertzwiller / 15 € pour les extérieurs. Inscription en mairie.

MERCREDIS 22 & 29 MAI

Atelier couture

19H - ESG

JEUDI 23 MAI

Réunion de la Maïstubb - Club des
retraités

14H - ESG

VENDREDI 24 MAI

Forum des métiers

16H-18H - ESG



La première édition du Forum des Métiers se crée grâce à la synergie entre le collège Jacques Tati et la commune de Mertzwiller. De nombreux professionnels seront présents pour rencontrer les jeunes et les aider à choisir au mieux leur orientation professionnelle.

SAMEDI 25 MAI

Collecte de bouchons, vêtements,
vieux papiers et cartons

9H30 À 11H30 - CASERNE DES POMPIERS

Organisé par l'association Bouchons Bonheur 67. À noter : le métal et l'aluminium ne sont plus collectés.

DIMANCHE 26 MAI

Bourse de souvenirs militaires de
collection

8H-15H - ESG

LUNDI 27 MAI

Don de sang

17H À 20H - ESG

L'établissement français du sang, ainsi que le Centre Communal d'Action Sociale de Mertzwiller, comptent sur votre participation à l'occasion de la collecte de sang. Une collation sera servie.



MERCREDI 29 MAI

Atelier de mosaïque

14H À 17H - ESG

10 € pour les habitants de Mertzwiller / 15 € pour les extérieurs. Inscription en mairie.

AS MERTZWILLER

MATCHS AU STADE DE FOOT

DIMANCHE 05 MAI

16h : ASM - US Trois Maisons

DIMANCHE 26 MAI

16h : ASM - Strasbourg Joie et Santé

BUDGET GÉNÉRAL



Le total des dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023 s'élève à 2 944 478 €, en hausse de 31,61 % par rapport à l'exercice 2022. Cette augmentation est principalement liée aux surcoûts énergétiques, à des travaux de réparations de voirie et à des écritures d'ordres et d'amortissement liées à la vente de terrain (3ème tranche du Murbruch et laboratoire d'analyses médicales).

Le montant des recettes de fonctionnement s'élève à 3 572 455 €, en hausse de 19,92 % par rapport à l'exercice 2022. La vente de ces mêmes terrains et l'augmentation des recettes fiscales en sont la raison principale.

Le résultat de l'exercice de la section de fonctionnement (recettes - dépenses) est excédentaire de 627 977 €.

Pour la section d'investissement, toujours en 2023, le résultat de l'exercice est déficitaire de 765 033 €, le total des dépenses s'élevant à 2 256 430 €, celui des recettes à 1 491 397 €. En tenant compte du report de l'excédent reporté de 2022, le résultat de clôture est excédentaire de 1 907 191 €.

Les dépenses de fonctionnement du budget primitif pour 2024 sont en baisse de 4,9 % par rapport au prévisionnel de l'exercice 2023 grâce, notamment, à une diminution des coûts des énergies.

Les recettes pour 2024, quant à elles, sont en hausse par rapport à celles prévues au budget primitif 2023.

Le budget de fonctionnement prévisionnel pour 2024 s'équilibre à hauteur de 3 395 357 €, celui de l'investissement à hauteur de 4 525 400 €.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Les dépenses de fonctionnement de 2023 s'élèvent à 424 918 € et les recettes à 425 348 €, soit un solde d'exécution positif de 430 €.

Le résultat de clôture s'élève à + 37 232 € en y incluant le résultat reporté de 2022 qui était de + 36 802 €.

À la vue de l'augmentation constante de la contribution aux frais de la station d'épuration et du faible résultat de l'exercice 2023, il est nécessaire de poursuivre graduellement l'augmentation de la redevance assainissement.

Le Conseil Municipal a ainsi été amené à voter, pour 2024, un prix au m³ à hauteur de 1,85 € (contre 1,75 € / m³ précédemment).

Cette hausse devrait représenter un coût supplémentaire de 2,50 € par an et par personne sur une base de consommation de 25 m³ annuels.

A noter que, malgré cette hausse, la redevance reste à Mertzwiller la moins élevée des communes avoisinantes concernées.

Toujours pour 2023, les dépenses d'investissement s'élèvent à 111 757 € et les recettes à 139 229 €, soit un solde d'exécution positif de 27 472 €. Le résultat de clôture de la section d'investissement est excédentaire de 439 532 € en y incluant l'excédent de 2022 qui était de 412 059 €.

Le budget prévisionnel pour 2024 s'équilibre à 463 833 € en fonctionnement et à 587 533 € en investissement.

IMPÔTS LOCAUX

Le produit perçu par la commune en 2023 s'est élevé à 1 124 275 €, et est estimé pour 2024, en tenant compte de l'augmentation prévisionnelle des bases fiscales de 3,9%, à 1 160 000 €.

Malgré les surcoûts actuels liés aux énergies et à l'inflation, nous arrivons à équilibrer pour 2024 le budget en maintenant les taux d'imposition des taxes locales à leurs niveaux de 2023.

Les taux applicables pour 2024 sont ainsi de :

14,27 % pour la taxe « Habitation »

29,94 % pour la taxe « Foncier bâti »

60,73 % pour la taxe « Foncier non bâti »

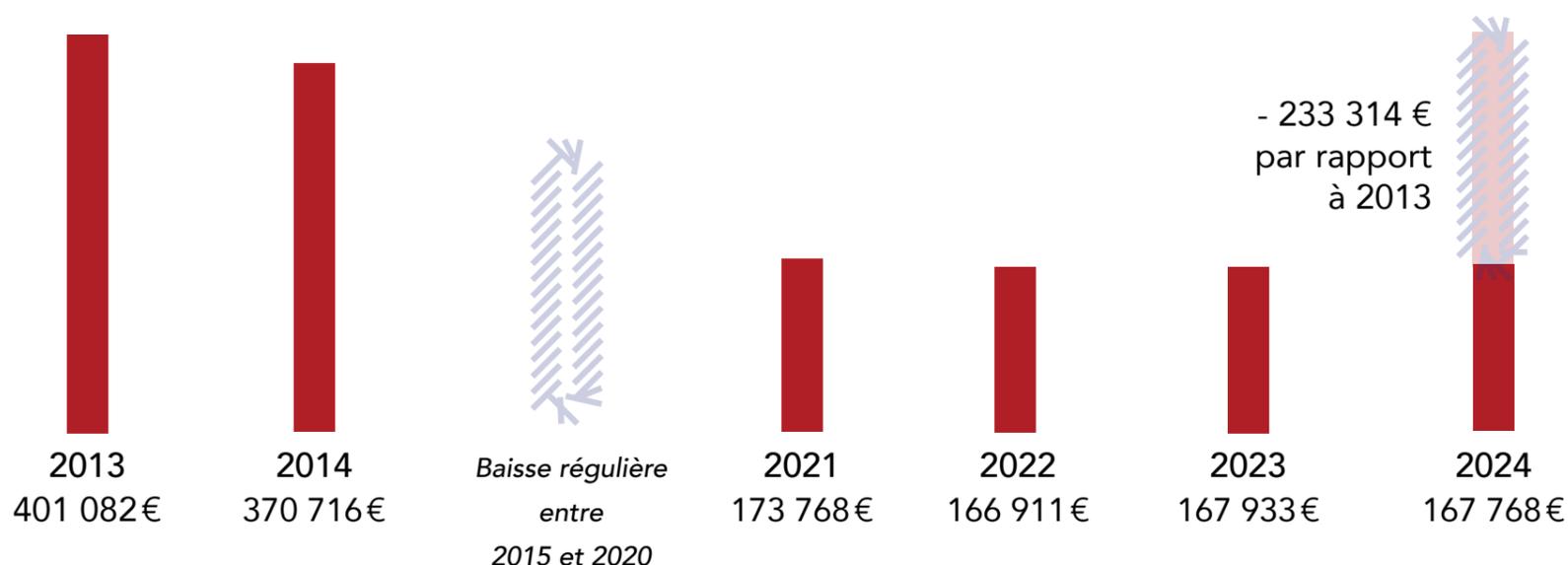
DOTATION DE L'ÉTAT

L'Etat, premier contributeur au budget des collectivités, attribue aux communes, aux intercommunalités, aux départements et aux régions un ensemble de concours financiers composés, notamment, de dotations financières. Nous concernant, nous avons perçu, en 2023, 167 933 € au titre de la Dotation Forfaitaire, 50 963 € au titre de la Dotation de Solidarité Rurale et 6 650 € au titre de la Dotation de Péréquation.

Pour 2024, ces montants sont annoncés à hauteur de 167 768 € pour la Dotation Forfaitaire, de 57 060 € pour la Dotation de Solidarité Rurale et de 5 985 € au titre de la Dotation Nationale de Péréquation.

Après avoir subi une dégringolade sans précédent entamée dès 2014, ces montants se sont stabilisés ces toutes dernières années.

EVOLUTION DE LA DOTATION FORFAITAIRE DE L'ÉTAT À LA COMMUNE DE MERTZWILLER



Ressources transférées par l'État

Elles sont définies selon des critères objectifs :



SITUATION DES EMPRUNTS

En 2023, la commune a remboursé la somme de 107 812.16 € (capital + intérêts) sur l'emprunt, d'un montant de 1 500 000 € à un taux fixe de 1% sur 15 ans, contracté auprès du Crédit Mutuel de Mertzwiller pour financer les travaux de la salle polyvalente.

Il reste, à ce jour, 926 819.54 € de capital à rembourser pour cet emprunt.

En début d'année 2022, la commune a contracté deux nouveaux emprunts auprès du Crédit Mutuel de Mertzwiller.

Le premier, d'un montant de 1 700 000 €, à un taux fixe de 1.30 % sur 20 ans, pour financer les travaux de la rue Louis Pasteur.

Le second, d'un montant de 2 000 000 €, à un taux fixe de

1.35 % sur 25 ans, pour financer les travaux de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

Ces deux emprunts ont généré, en 2023, 165 000 € de capital et 47 734,37 € d'intérêt à rembourser.

Au 31/12/2013, le ratio de désendettement de la dette est de 3,79 années.

Ce ratio permet de mesurer en combien d'années la dette de la collectivité serait éteinte si l'ensemble des recettes de fonctionnement, déduction faite des charges financières, étaient affectées en totalité à ce remboursement. La norme de ce ratio fait état d'une situation saine si celui-ci est inférieur à 8 années.

La dette en capital de la commune, au 1^{er} janvier 2024, s'établit à 4 420 569,54 €, soit 1 288,80 € par habitant.

L'ESSENTIEL À RETENIR

> Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux en 2024

> Fixation du prix de la redevance assainissement à 1.85 € / m³

> De nombreux projets financés, dont la Maison de Santé Pluriprofessionnelle

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

37 538 € ont été versés à nos associations et au CCAS en 2023, le montant prévu et inscrit au budget primitif pour 2024 étant de 51 000 €.



BUDGET 2024

20 000 €

Projets du Conseil Municipal des Jeunes



Administration générale

Fonctionnement des services municipaux, dont

1 193 500 € Charges de personnel et frais assimilés

345 000 € Eau, gaz, électricité

81 000 € Participation au SDIS

60 000 € Indemnités des élus

1 679 500 €



51 000 €

Subvention aux associations

Annuités de la dette

Capital et intérêts

318 362 €



39 500 €

Matériels pour ateliers municipaux



57 500 €

Fêtes, cérémonies et jumelage

Fleurissement et espaces verts

40 000 €



62 500 €

Culture et environnement

22 500 € Bibliothèque municipale : modernisation et attractivité

15 000 € Temps fort « Culture et nature » au centre vert

13 000 € Festival « Les Hivernales »

12 000 € Trame verte, trame bleue : biodiversité et transition écologique



Bâtiments et infrastructures

2 352 400 € Maison de Santé Pluriprofessionnelle

130 000 € Centre vert : rénovation passerelle, cheminement PMR

42 000 € Parc et maintenance caméras, étude optimisation éclairage public

32 268 € Espace Stéphane Grappelli : équipement divers

31 600 € Maison de retraite : mise aux normes et équipements divers

20 000 € Caserne des pompiers : recherche fuite et réparations



2 608 268 €

Voirie et assainissement

335 900 € Panneaux photovoltaïques et bornes de recharge pour voitures électriques Rue Louis Pasteur

127 514 € Chemin des écoliers - Tronçon 1 (rue du Wahl - rue des Granges)

80 000 € Parking rue de la Résistance

39 000 € Travaux de voirie divers et d'entretien annuel



3 596 390 €

Recettes principales

1 241 800 € Impôts et taxes

1 044 687 € Compensation taxe professionnelle et dotation de solidarité (versement par ComCom)

456 650 € Subventions d'investissements

263 000 € FCTVA

303 300 € Loyers des immeubles

230 813 € Dotations de l'Etat

30 000 € Taxe d'aménagement

26 140 € Produit des services et domaine

